

UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

VINCENT SADEQUE, CONSEILLER CONSULAIRE DE LA
CIRCONSCRIPTION DE DJIBOUTI



Vincent Sadeque, Franco-Djiboutien, marié et père de quatre enfants, a fait ses études d'informatique à Lyon.

Il retourne à Djibouti en 1986 pour travailler dans une société spécialisée en informatique, qu'il quitte en 1994 pour restructurer le département informatique de l'Office National des Eaux de Djibouti.

Ses compétences professionnelles et ses qualités humaines l'ont conduit à œuvrer au service de la société civile et à occuper successivement des postes à responsabilités : président de l'ADFE Djibouti, trésorier du Lycée Français, et secrétaire général de la plus importante ONG du pays.

En 2000, il devient observateur auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies, et en 2010, observateur international sur les processus électoraux en Afrique afin de renforcer la gouvernance démocratique. Sa notoriété lui vaut la confiance de la société civile qui le désigne coordinateur de la plate-forme de la société civile sur les droits économiques, sociaux et culturels à Genève en 2013.

En 2005, il est sollicité comme membre du comité technique du CEWERU (Conflict Early Warning and Unity Response), unité d'alerte et de réaction rapide aux conflits au sein de la structure sous-régionale de l'Autorité inter-gouvernementale pour le développement dans la corne de l'Afrique. Il est sollicité pour son sens de l'organisation et son professionnalisme dans le domaine de la logistique, en tant que partenaire du Secours Populaire Français pour les opérations humanitaires d'urgence, dans le cadre de la sécheresse en République de Djibouti.



Vincent Sadeque en mission d'observation internationale en Guinée Equatoriale, élections législatives de 2013.

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?

Je remercie l'Alliance Solidaire des Français de l'Étranger de m'avoir donné cette opportunité de m'exprimer dans ses colonnes. Je profite de cette occasion pour féliciter l'Alliance Solidaire pour le travail original qu'elle initie en donnant la parole aux conseillers élus. Cette initiative de leur part a valeur d'émulation et de valorisation pour nous. Je félicite ensuite Madame Hélène Conway-Mouret, sénatrice et ancienne ministre des Français de l'étranger, qui est à l'origine de cette réforme du statut de la représentation.

Je suis, en tant qu'élu indépendant, résolument engagé dans la recherche d'alternatives. Cet engagement trouve sa source dans une prise de conscience d'une dure réalité pour le social, la santé et la formation à l'étranger. On peut aussi s'engager par affinité avec la cause défendue, le besoin d'être utile et de contribuer à la promotion de notre société. Le bénévolat présente cependant des limites par rapport au statut d'élu. Il n'offre pas la légalité et les prérogatives nécessaires pour répondre à toutes les problématiques des Français de l'étranger. C'est la raison pour laquelle je me suis engagé dans les élections consulaires.

QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE ?



Ma vision est claire et mes objectifs sont réalistes, en fonction des moyens que nous possédons. Je regrette beaucoup que le conseil consulaire ne fasse qu'émettre des avis. Le sentiment que j'ai, au terme de mes quelques mois de mandat, est une frustration ressentie face au manque de moyens matériels et au déficit de prérogatives du conseil consulaire, celui-ci n'étant qu'un simple organe consultatif.

QUELLES SONT SELON VOUS LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, ET COMMENT LES ÉLUS POURRAIENT Y RÉPONDRE ?

A Djibouti, la fermeture de l'hôpital militaire français Bouffard prévue en janvier 2016 sera fort préjudiciable à la communauté française. La notion de tiers payant liée à la convention unissant la CFE et l'Hôpital Bouffard deviendra également caduque avec la fermeture de l'Hôpital. D'où l'émergence subite d'un vide sanitaire.

Au delà, je suis d'avis que la CFE éprouve un profond besoin de réformes. Elle est aujourd'hui complètement inadaptée aux réalités des pays étrangers dans lesquels les Français vivent. Elle couvre tout au plus des garanties de remboursement pour les expatriés venus sous contrat. Les Français travaillant avec des salaires locaux ne peuvent pas adhérer à la CFE. De même, de profondes inégalités demeurent en matière d'emploi et de formation. Les subventions allouées sont tributaires des structures disponibles dans les pays d'accueil. Dans cette logique, seuls les pays ayant des structures adaptées pour la formation et l'emploi perçoivent les subventions. Je souhaite donc que cette inégalité soit corrigée.



Lors d'une mission d'observation internationale en Algérie, dans le cadre de l'élection présidentielle d'avril 2014, Vincent Sadeque est accueilli par le ministre des affaires étrangères.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Je souhaite que tous les Français de Djibouti puissent bénéficier d'une couverture sanitaire accessible.

Je forme aussi le vœu que les jeunes de 16 à 25 ans, qui quittent l'école très tôt, puissent disposer d'une seconde chance, qu'ils aient la possibilité d'accéder à une formation professionnelle.

Je regrette enfin qu'aucune structure adaptée ne soit prévue au profit des enfants ayant un handicap, physique ou mental, dans le milieu scolaire de Djibouti. Je ferai donc tout pour instaurer une plus grande solidarité pour ces personnes en difficulté, notamment les familles ayant des enfants en détresse.

POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉ À DJIBOUTI ?

Nous avons un Français de l'étranger assez connu à Djibouti : le commandant Cousteau.

En effet, au milieu des années 90, il aurait découvert dans le Goubet Al-Kharab, près du golfe de Tadjourah, une créature marine capable de pulvériser une cage pour dévorer un chameau.

Bien évidemment, je trouve que cette histoire ne tient pas debout, mais je me demande si au même titre que l'Ecosse est connue pour son monstre du Loch Ness, Djibouti ne pourrait pas être célèbre pour son monstre du Goubet...